



AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom de l'étudiant : _____

Tous les demandeurs doivent remplir les parties 1 à 5 et la page 7

Veillez cocher le ou les types d'aides demandées :

- Bourse du Yukon
- Allocation pour la formation des étudiants
- Prix d'excellence du Yukon
- Bourses d'études

Les demandes incomplètes seront annulées à la date de fin des cours de l'année scolaire visée par la présente demande.

Adressez votre demande dûment remplie et les documents à l'appui à :

Aide financière aux étudiants, Éducation, E-13A
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703 Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

La Section de l'aide financière aux étudiants est située au 1000, boulevard Lewes, à Whitehorse (Yukon).

Site Web : yukon.ca/fr/soutien-financier-etudiants

Renseignements

Pour en savoir plus, contactez la Section de l'aide financière aux étudiants :

Par courriel : sfa@yukon.ca

Par téléphone : 867-667-5929, ou (sans frais au Yukon) 1-800-661-0408, poste 5929

Par télécopieur : 867-667-8555

Collecte et utilisation des renseignements : Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'aide financière destinée aux étudiants* du Yukon et de la *Loi sur la formation professionnelle* ainsi que les règlements, politiques et directives s'y rapportant, aux fins d'établir votre admissibilité aux programmes d'aide financière destinée aux étudiants du Yukon. La collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels sont faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* du Yukon et sont gérées en conformité avec celle-ci. Veuillez adresser toute demande relative à la collecte de ces renseignements à la Section de l'aide financière aux étudiants, au 867-667-5929.

Partie 1 – Renseignements sur le demandeur		
Nom de famille	Prénom	
Autre(s) prénom(s)	Nom de famille précédent (le cas échéant)	
Numéro d'assurance sociale	État civil	
Adresse postale permanente		
Adresse municipale ou case postale		Ville/Localité
Terr./Prov./État	Code postal	Pays
Téléphone	Courriel	
Adresse pendant l'année scolaire		
Si vous ne remplissez pas cette partie ou si l'adresse que vous fournissez est incomplète, toute correspondance vous concernant vous sera envoyée à l'adresse postale permanente indiquée ci-dessus. N'utilisez pas l'adresse de l'établissement d'enseignement.		
Adresse municipale ou case postale		Ville/Localité
Terr./Prov./État	Code postal	Pays
Téléphone	Courriel	
Autres renseignements		
Genre <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non précisé	Date de naissance AAAA/MM/JJ	Vous êtes : <input type="checkbox"/> Citoyen canadien <input type="checkbox"/> Résident permanent
Partie 2 – Renseignements statistiques		
Questions facultatives (à des fins statistiques seulement)		
Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire un membre d'une Première Nation, un Métis ou un Inuit? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre Si oui, vous êtes : <input type="checkbox"/> Inscrit <input type="checkbox"/> Non-inscrit Cochez la case qui vous décrit le mieux : <input type="checkbox"/> Première Nation du Yukon <input type="checkbox"/> Métis <input type="checkbox"/> Inuit <input type="checkbox"/> Autre Première Nation		
Si vous êtes membre d'une Première Nation du Yukon, veuillez en indiquer le nom :		

Partie 3 – Renseignements sur le lieu de résidence

Lisez attentivement ce qui suit : Indiquez tous les endroits (avec les dates) où vous avez vécu au cours des deux années qui précèdent immédiatement le début des cours. **Séparez** les deux dernières années en périodes où vous avez étudié au niveau secondaire ou postsecondaire, **y compris les vacances estivales, à temps plein et à temps partiel, ou au cours desquelles vous n’avez suivi aucun cours.**

Indiquez toutes les **périodes d’absence et de retour** au Yukon.

De		Au		Où résidiez-vous physiquement?		Situation (cochez une seule case)		
Mois	Année	Mois	Année	Ville/Localité	Terr./Prov	Temps plein	Temps partiel	Pas aux études

Partie 4 – Renseignements sur l’établissement et le programme

Nom de l’établissement		Campus (s’il y a lieu)
Ville/Localité	Terr./Prov./État	Numéro d’identification de l’étudiant
Nom du programme (ex. sciences, géographie, génie)		Type de programme
Quelle est la durée de votre programme d’études? (ex. 1, 2, 3 ou 4 ans)		<input type="checkbox"/> Cours d’appoint ou de préparation au collège
En quelle année êtes-vous inscrit cette année? (ex. 1 ^{re} année d’un programme de 2, 3 ou 4 ans)		<input type="checkbox"/> Certificat (normalement 1 an d’études)
À quelle date l’année scolaire commence-t-elle? AAAA/MM/JJ		<input type="checkbox"/> Diplôme (normalement 2 ans d’études)
À quelle date se termine-t-elle? AAAA/MM/JJ		<input type="checkbox"/> Baccalauréat (normalement 4 ans d’études)
La date de fin d’année indiquée doit comprendre la période d’examen.		<input type="checkbox"/> Maîtrise ou études supérieures
		<input type="checkbox"/> Autre _____
S’agit-il d’un programme de formation par correspondance ou à distance? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Partie 5 – Admissibilité

Pour aider notre bureau à déterminer votre admissibilité, merci de nous fournir les renseignements suivants :

Êtes-vous marié ou vivez-vous en union de fait? Oui Non

Est considérée comme « union de fait » une relation où les deux partenaires vivent ensemble depuis au moins 12 mois.

Quel est le dernier endroit où votre conjoint a habité durant 12 mois consécutifs sans être aux études postsecondaires à temps plein? Ville/Province/Pays : _____

Êtes-vous chef de famille monoparentale? Oui Non

Avez-vous arrêté de fréquenter l'école depuis plus de 4 ans? Oui Non À quelle date: AAAA/MM

Si vous avez répondu non à toutes ces questions, nous considérons que vous êtes à la charge de vos parents.

Partie 6 – Bourse du Yukon seulement

La Bourse du Yukon est réservée aux personnes qui font des études postsecondaires à temps plein. Si vous suivez des cours d'appoint, vous pourriez être admissible à une Allocation pour la formation des étudiants (partie 7), à condition d'étudier à temps plein dans un établissement yukonnais agréé.

S'il s'agit de votre première demande de Bourse du Yukon, veuillez joindre les documents suivants :

- **Formulaire de renseignements sur le programme** signé par un représentant autorisé de votre école Ci-joint À venir
- Relevé de notes d'études secondaires effectuées au Yukon ou preuve d'un enseignement reçu à domicile et reconnu par le ministère de l'Éducation du Yukon, ou si vous n'avez pas fait deux années d'études secondaires au Yukon, mais que vous y résidiez, remplissez l'annexe E accessible en ligne sur la page Web : yukon.ca/fr/soutien-financier-etudiants Ci-joint À venir
 Remplie S. O.
- Si vous êtes considéré à la charge de vos parents, vous devez remplir **l'annexe A – Renseignements sur les parents ou le tuteur légal** (page 8) Remplie
 Ci-joint À venir S. O.
- **Formulaire de déclaration** dûment signé (page 7) Déjà fournie
- Copie de la carte de résidence permanente (s'il y a lieu)

Lien vers le **formulaire d'autorisation de dépôt direct** ainsi que les instructions pour s'inscrire auprès du ministère des Finances : yukon.ca/fr/formulaire-autorisation-depot-direct.

Si, au moment du traitement de votre demande, le formulaire d'autorisation n'a pas été rempli, un chèque sera envoyé à votre adresse domiciliaire.

S'il s'agit de votre deuxième demande de Bourse du Yukon ou d'une demande subséquente, veuillez joindre les documents suivants :

- **Formulaire de renseignements sur le programme** signé par un représentant autorisé de votre école. Ci-joint À venir
- Si vous êtes considéré à la charge de vos parents, vous devez remplir **l'annexe A – Renseignements sur les parents ou le tuteur légal** (page 8). Remplie S. O. À venir
 Remplie
- **Formulaire de déclaration** dûment signé (page 7)

Date limite de réception de la demande de Bourse du Yukon : six semaines après le début des cours.

Date limite de réception de tous les autres documents à l'appui : date de la fin de la période d'études pour l'année scolaire visée par la présente demande.

Partie 7 – Allocation pour la formation des étudiants seulement

Si vous présentez une demande de Bourse du Yukon, vous NE POUVEZ PAS recevoir une Allocation pour la formation des étudiants pour la même période. L'Allocation pour la formation des étudiants est offerte aux étudiants qui suivent à temps plein des cours de niveau postsecondaire ou de perfectionnement dans un établissement yukonnais agréé.

Devrez-vous déménager dans une autre localité pour suivre votre programme? Oui Non
Si oui, devrez-vous entretenir deux logements pendant vos études? Oui Non

Si vous avez des personnes à votre charge lorsque les cours commenceront, veuillez remplir la partie ci-dessous. Une personne à charge peut être votre enfant (naturel ou adopté) ou l'enfant de votre conjoint âgé de 17 ans ou moins ou un conjoint dont le revenu hebdomadaire est inférieur au taux hebdomadaire actuel de l'allocation pour la formation des étudiants. Le taux pour cette année scolaire est disponible à l'adresse yukon.ca/fr/soutien-financier-etudiants-etudiantes.

Noms des personnes à charge Nom de famille et prénom	Date de naissance	Lien avec l'étudiant	Vit habituellement avec vous?
	AAAA/MM/JJ		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	AAAA/MM/JJ		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	AAAA/MM/JJ		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	AAAA/MM/JJ		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pendant vos études, vous êtes tenu de nous informer si vous recevez une aide financière d'une autre source pour couvrir les droits de scolarité, le coût des manuels scolaires, les frais de subsistance ou autre. En cas de doute, contactez-nous. Nous pourrions ainsi vous éviter d'avoir à rembourser toute aide financière à laquelle vous n'êtes pas admissible.

Est-ce que d'autres organismes paieront vos droits de scolarité ou vos manuels scolaires? Oui Non Peut-être

Si vous avez répondu « Oui » ou « Peut-être », indiquez le nom de ces organismes : _____

Est-ce que d'autres organismes vous verseront une allocation de subsistance ou une autre forme d'aide financière pendant vos études? Oui Non Peut-être

Si vous avez répondu « Oui » ou « Peut-être », indiquez le nom de ces organismes : _____

Si vous avez répondu « Oui » ou « Peut-être » à l'une ou l'autre de ces deux questions, nous pourrions vous demander de nous fournir une lettre d'approbation ou de refus des organismes à qui vous avez demandé une aide financière, et ce, avant le traitement de votre demande.

Important : Vous devez joindre à votre demande les documents suivants

• Formulaire de renseignements sur le programme signé par un représentant autorisé de votre école.	<input type="checkbox"/> Ci-joint <input type="checkbox"/> À venir
• Copie de l'acte de naissance de chacune des personnes à votre charge.	<input type="checkbox"/> Ci-joint <input type="checkbox"/> À venir <input type="checkbox"/> S.O. <input type="checkbox"/> Déjà fournie
• Lettre d'approbation/de refus si un autre organisme vous verse à vous ou à votre établissement d'enseignement une aide financière (autre qu'une bourse) pour vos études.	<input type="checkbox"/> Ci-joint <input type="checkbox"/> À venir <input type="checkbox"/> S.O.
• Si vous êtes considéré à la charge de vos parents, vous devez remplir l'annexe A – Renseignements sur les parents ou le tuteur légal (page 9).	<input type="checkbox"/> Ci-joint <input type="checkbox"/> À venir <input type="checkbox"/> S.O.
• Formulaire de déclaration dûment signé (pages 7 et 8)	<input type="checkbox"/> Rempli
• Copie de la carte de résidence permanente (s'il y a lieu)	<input type="checkbox"/> Ci-joint <input type="checkbox"/> À venir <input type="checkbox"/> S.O. <input type="checkbox"/> Déjà fournie

Date limite de réception de la demande d'allocation pour la formation des étudiants : 14 jours de classe après le début du semestre.

Nous traiterons votre demande même si elle est en retard, toutefois, l'aide financière – si elle est accordée – ne sera versée qu'à partir de la date de réception de la demande.

Date limite de réception de tous les autres documents à l'appui : date de la fin de la période d'études pour l'année scolaire visée par la présente demande.

Partie 8 – Bourse d'excellence du Yukon seulement

Je désire que la somme de _____ \$ de ma bourse d'excellence soit utilisée dans la présente année scolaire.

Nom de l'école secondaire du Yukon : _____

À joindre :

- Reçus de paiement de livres et des droits de scolarité : Ci-joints À venir
- Formulaire de déclaration dûment signé (page 7) Rempli

Vous devez réclamer la bourse dans les dix ans suivant la fin des études secondaires.

Partie 9 – Autres bourses d'études seulement

Date limite : 30 septembre

Cochez les cases qui s'appliquent :

Bourse des Forces canadiennes à l'intention des étudiants yukonnais (100 \$)

Critères d'admissibilité:

- Être un élève de 12^e année du Yukon admis en première année d'un programme d'études postsecondaires menant à un certificat ou diplôme.
- Fréquenter un établissement postsecondaire agréé durant l'année scolaire qui suit celle de l'obtention du diplôme.
- Avoir obtenu la meilleure moyenne scolaire en fonction des notes finales de 12^e année.
- Fournir le relevé de notes d'études secondaires Ci-joint À venir

Bourse d'études Nicholas-John-Harach (100 \$)

Critères d'admissibilité:

- Être diplômé d'une école secondaire du Yukon et poursuivre une formation technique postsecondaire dans le domaine de l'aviation.
- Être résident du Yukon selon les critères de la Bourse du Yukon concernant la résidence.
- Avoir obtenu la meilleure moyenne scolaire en fonction des notes finales obtenues en 12^e année ou du relevé de notes d'études postsecondaires.
- Fournir le relevé de notes du secondaire, pour les étudiants admis en 1^{re} année, ou d'études postsecondaires pour n'importe quelle autre année. Ci-joint À venir

Bourse du Yukon Huskys C.B. Radio Club (350 \$)

Critères d'admissibilité:

- Être diplômé d'une école secondaire du Yukon et inscrit en 1^{re} ou 2^e année d'un programme de formation technique ou professionnelle de un ou deux ans.
- Avoir obtenu la meilleure moyenne scolaire, en fonction des notes finales obtenues en 12^e année si l'étudiant est admis en 1^{re} année d'un programme d'études postsecondaires, ou en fonction des notes obtenues au cours de la 1^{re} année, s'il entre en 2^e année.
- Fournir un relevé de notes du secondaire, pour les étudiants admis en 1^{re} année, ou de la 1^{re} année, pour les étudiants qui entrent en 2^e année. Ci-joint À venir

Vous devez apposer votre signature au bas de cette page pour que votre demande d'aide financière soit considérée comme complète. Prenez soin de bien lire d'abord l'information ci-dessous.

Désirez-vous qu'un ami, parent ou conjoint ou une autre personne puisse communiquer avec nous en votre nom au sujet de l'aide financière qui vous a été accordée?

Si oui, veuillez préciser :

Nom(s) en lettres détachées 1. _____ ET (OU) _____
2. _____

En apposant ma signature au bas de cette page, j'autorise les responsables de l'aide financière aux étudiants et les personnes dont les noms figurent ci-dessus à communiquer, au besoin, des renseignements ou de l'information financière à mon sujet en lien avec la présente demande.

Les renseignements fournis dans les présentes sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'aide financière destinée aux étudiants* du Yukon et de la *Loi sur la formation professionnelle*, ainsi que de leurs règlements d'application, aux fins de l'administration des programmes de prêts et bourses aux étudiants à l'échelle territoriale, y compris l'établissement de l'admissibilité des demandeurs, la constitution de bases de données et la communication de renseignements aux divers organismes de parrainage. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Section de l'aide financière aux étudiants, au 867-667-5929, ou passez à nos bureaux situés dans l'édifice du ministère de l'Éducation, au 1000, boulevard Lewes, à Whitehorse (Yukon).

1. J'autorise par les présentes Emploi et Développement social Canada et le service de l'assistance sociale à recueillir auprès de la Section de l'aide financière aux étudiants des renseignements ou de l'information financière à mon sujet, ou à leur communiquer lesdits renseignements ou ladite information. Il peut s'agir de renseignements concernant ma demande de prestations d'assurance-emploi ou d'information liée à un revenu d'emploi ou à un revenu de formation rémunérée dont je pourrais bénéficier. Ces renseignements seront utilisés à des fins de vérification de mon admissibilité à l'Allocation de formation des étudiants.
2. J'autorise par les présentes la Section de l'aide financière aux étudiants, le Comité de l'aide financière aux étudiants, les établissements d'enseignement et les organismes de parrainage pertinents à recueillir et à communiquer des renseignements ou de l'information financière à mon sujet aux fins du traitement de la présente demande et de la vérification des renseignements qui y sont fournis.
3. Je confirme ne pas être admissible, ni avoir été admissible et ni raisonnablement m'attendre à être admissible à une aide financière aux étudiants de la part du gouvernement d'une province ou d'un territoire autre que le Yukon – y compris un prêt ou une garantie de prêt – pour toute partie de la période d'études précisée dans le présent formulaire de demande. Je comprends et j'accepte que, pour être admissible à la Bourse du Yukon ou à l'Allocation de formation des étudiants, je dois jouir du statut d'étudiant à temps plein pendant toute la période où je bénéficie de l'aide financière, et qu'il m'incombe de conserver le statut d'étudiant à temps plein durant la période visée. Par ailleurs, je comprends et j'accepte également que, si je cesse d'étudier à temps plein pour quelque raison que ce soit, je pourrais devoir rembourser, en tout ou en partie, la Bourse du Yukon ou l'Allocation de formation des étudiants que j'ai reçue dans le cadre de la présente demande.
4. Je comprends et j'accepte que, si je bénéficie de la Bourse du Yukon ou de l'Allocation de formation des étudiants pour des cours en ligne ou par correspondance, et que je prends des dispositions pour prolonger l'un de mes cours en ligne ou par correspondance, je pourrais cesser d'être considéré comme un étudiant à temps plein aux fins de la Bourse du Yukon ou de l'Allocation de formation des étudiants, et que je pourrais par conséquent devoir rembourser, en tout ou en partie, la Bourse du Yukon ou l'Allocation de formation des étudiants que j'ai reçue dans le cadre de la présente demande.

- Oui** En cochant cette case, j'autorise la Section de l'aide financière aux étudiants à communiquer mes coordonnées aux administrateurs du Programme de formation et d'emploi pour étudiants (STEP) et du programme Grad Corps, afin qu'ils puissent communiquer avec moi en vue de m'informer sur des possibilités d'emploi ou d'aide financière. (Ne cochez pas la case si vous ne désirez pas recevoir de renseignements sur ces programmes.)

Je déclare, en toute conscience, que les renseignements fournis dans les présentes sont vrais et exacts, sachant que cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment. Je comprends que le fait de fournir sciemment dans les présentes des renseignements faux ou trompeurs constitue une infraction en vertu des dispositions du Code criminel du Canada.

Signature du demandeur

Nom (en lettres détachées)

AAAA/MM/JJ
Date



ANNEXE A
DÉCLARATION DE RÉSIDENCE DU PARENT,
DU TUTEUR LÉGAL OU DE LA TUTRICE LÉGALE
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES

Veillez remplir ce formulaire si votre enfant (« la personne demandeuse ») fait une demande d'aide financière du Yukon et :

- qu'il ou elle a quitté l'école secondaire depuis moins de quatre ans;
- qu'il ou elle est étudiant ou étudiante à charge et que vous êtes le parent, le tuteur ou la tutrice avec qui la personne demandeuse vit habituellement.

Un étudiant ou une étudiante à charge :

- n'a jamais vécu en union de fait ou été mariée;
- n'a jamais été chef de famille monoparentale;
- n'a jamais occupé un emploi pendant deux périodes de 12 mois consécutifs.

Nom de la personne demandeuse (l'étudiante ou l'étudiant) : _____

Nom (parent, tuteur ou tutrice) : _____

Prénom (parent, tuteur ou tutrice) : _____

Adresse postale permanente : _____

Ville/Localité : _____ Province/Territoire : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Quel est votre lien avec la personne demandeuse? _____

Dans quel territoire ou province se trouvait votre domicile familial au cours des 12 derniers mois consécutifs avant le début des cours de la personne demandeuse cette année? Province/Territoire : _____

Je déclare, en toute conscience, que les renseignements fournis dans les présentes sont vrais et exacts, étant entendu que cette déclaration a la même force et le même effet que si elle avait été faite sous serment. Je comprends que le fait de fournir sciemment des renseignements faux ou trompeurs dans ce formulaire constitue une infraction en vertu des dispositions du Code criminel du Canada.

Je comprends que la communication de faux renseignements sur le présent formulaire peut donner lieu à un trop-payé d'aide financière du Yukon et que la personne demandeuse pourrait par conséquent devoir rembourser, en tout ou en partie, les sommes perçues à ce titre.

Signature du parent, du tuteur ou de la tutrice Nom (lettres moulées) AAAA/MM/JJ
Date

Pour en savoir plus, consultez yukon.ca/fr/soutien-financier-etudiants-etudiantes ou communiquez avec le bureau de l'aide financière aux étudiants et aux étudiantes par courriel à sfa@yukon.ca, ou par téléphone au 867-667-5929 ou (sans frais au Yukon) au 1-800-661-0408, poste 5929.

Collecte et utilisation des renseignements : Les renseignements personnels fournis dans les présentes seront utilisés par la Section de l'aide financière aux étudiants et aux étudiantes et, s'il y a appel, par le Comité d'aide financière aux étudiants. Vos renseignements personnels ne seront pas communiqués à des organismes extérieurs ni utilisés à d'autres fins que l'établissement de votre admissibilité aux programmes d'aide financière destinée aux étudiantes et aux étudiants du Yukon, en conformité avec la *Loi sur l'aide financière destinée aux étudiants* du Yukon, ainsi que les règlements, les politiques et les directives connexes. La collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels sont faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)* du Yukon et sont gérées en conformité avec celle-ci. Veuillez adresser toute demande relative à la collecte de ces renseignements au coordonnateur de la LAIPVP pour le ministère de l'Éducation, au 867-667-8326.

Si vous fréquentez un établissement d'enseignement postsecondaire à l'extérieur du Yukon, vous devez informer le Service d'assurance-santé du Yukon que vous vous absentez temporairement du territoire pour poursuivre vos études, et ce, afin de pouvoir demeurer admissible à la couverture des frais médicaux et hospitaliers en vertu du Régime d'assurance-santé du Yukon et du Régime d'assurance-hospitalisation du Yukon.

Pour demeurer admissible une fois que vous aurez quitté le territoire, vous devez :

- fréquenter à temps plein une université ou tout autre établissement d'enseignement reconnu;
- avoir l'intention de revenir vous installer de manière permanente au Yukon une fois vos études terminées;
- **remplir et remettre un formulaire d'absence prolongée** (téléchargeable à partir du site Web de Santé et Affaires sociales, à l'adresse yukon.ca/fr/regime-dassurance-sante-du-yukon-avis-dabsence-prolongee) accompagné d'une confirmation d'inscription, que vous ferez approuver avant de quitter le territoire. Vous devez remplir un formulaire chaque année où vous vous absentez du territoire. Vous pouvez l'envoyer par télécopieur (au 867-393-6486), par la poste (à Services de santé assurés, H-2, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6) ou le remettre en main propre à l'adresse suivante : 204, rue Lambert, à Whitehorse.
- Une fois de retour au Yukon, veuillez vous présenter en personne aux Services de santé assurés, où on vous demandera de dater et signer un autre formulaire. Si vous êtes de retour au Yukon, mais non à Whitehorse, veuillez nous appeler au 867-667-5209, pour prendre d'autres dispositions, à défaut de quoi votre couverture d'assurance-santé pourrait être annulée.

La couverture dont vous bénéficiez est toutefois limitée. Dès que vous quittez le territoire, vous n'êtes plus admissible au Programme de déplacements pour soins médicaux et les services d'ambulance aérienne ou terrestre ne sont pas non plus couverts à l'extérieur du Yukon.

Si vous êtes bénéficiaire du programme d'aide aux malades chroniques et si vous demeurez admissible au Programme d'assurance-santé pour toute la durée de votre absence, vous pourrez vous faire rembourser les frais d'achat de médicaments en présentant la copie originale de vos reçus dès votre retour au Yukon.

Le Service d'assurance-santé du Yukon vous recommande fortement de souscrire une assurance-santé supplémentaire durant votre absence du Yukon.

Si vous fréquentez un établissement d'enseignement au Canada : Peu importe la province ou le territoire où vous étudiez, vous êtes couvert pour les services médicaux et hospitaliers. Si vous consultez un médecin ou si vous devez faire un séjour à l'hôpital, vos frais médicaux seront facturés directement au gouvernement du Yukon, en vertu d'un accord interprovincial sur la facturation réciproque. (Nota : Étant donné que le Québec n'est pas signataire de cet accord, il est possible que les médecins ou les hôpitaux du Québec vous demandent d'acquitter vos frais sur-le-champ. Dans ce cas, ces frais vous seront remboursés sur présentation de vos reçus.) Vous devez cependant assumer vous-même le paiement entier de tout service ou traitement non couvert par le Régime d'assurance-santé du Yukon.

Si vous fréquentez un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada : La couverture des services hospitaliers et médicaux se limite au montant maximal qui serait normalement versé pour ce même service au Yukon. La plupart des fournisseurs de soins de santé à l'extérieur du Canada exigent le paiement immédiat des services. Le Régime d'assurance-santé du Yukon rembourse ces frais à la réception des factures de services. Cependant, vous devez assumer la totalité des frais dépassant le taux assuré au Yukon et de tous les frais associés à des services ou traitements non couverts par le Régime d'assurance-santé du Yukon.

Régime d'assurance-santé du Yukon, C.P. 2703, H-2, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Téléphone : 867-667-5271; Télécopieur : 867-393-6486